

LE LIEN DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

Bulletin de liaison de l'Association Nationale des Saint-Laurent de France

N°30-décembre 2008

www.saintlaurent.info



Musée mémorial d'Omaha Beach à Saint-Laurent-sur-Mer

Sommaire:

**Conseil d'aministration
des 17 et 18 novembre 2008
à Saint-Laurent-sur-Mer (14710 - Normandie)**

Délégation Générale - 8,rue de l'Eglise - 34725 - Saint-Félix-de-Lodez

Tél. / Fax.: 04 67 44 03 76

E-mai: image.plus@wanadoo.fr

Conseil d'administration Saint-Laurent-sur-Mer

Les 17 et 18 novembre 2008, le Conseil d'administration de l'Association Nationale des Saint-Laurent de France s'est tenu à Saint-Laurent-sur-Mer (14710 - Normandie).

Un peu d'histoire, de géographie et d'économie locale.

(Sources: Saint-Laurent-sur-mer - Histoire d'un village - Raymond Daniel et Marie-France Benoist - Editions - Cahiers du Temps)

Saint-Laurent-sur-Mer est un charmant petit village de Normandie, dans le Calvados, situé sur le canton et dans la Communauté de Communes de Trévières en bordure du littoral à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Bayeux, capitale de ce beau pays du Bessin. Il compte 250 habitants qui sont multipliés par quatre pendant la période estivale.

A l'aube de la modernité.

Après la dislocation de la Gaule romaine, on assiste à un essor des monastères dans toute cette région au X^e et XI^e siècles, dont l'abbaye de Cerisy, alors que le village est connu sous le nom de Sanctus Laurentius supra mare. Son histoire subira les effets de la guerre de Cent Ans qui sévira jusqu'au milieu du XV^e siècle. Quelques ruines du château construit par Auvray le Géant subsistaient il y encore quelques années près de la mairie. Elles témoignaient de l'utilité des places fortes construites sous la période de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, qui s'en était allé conquérir l'Angleterre en 1066.

Successivement, les seigneurs de Saint-Laurent dotèrent les lieux de bâtiments monumentaux et de richesses dont il reste quelques vestiges et surtout pour l'un d'eux, du retour d'une expédition militaire en Espagne, l'introduction d'une variété de pommiers qui va s'adapter parfaitement au terroir, et lui donner une boisson typiquement régionale : le cidre.

La Révolution sonne le glas des relations privilégiées avec l'abbaye de Cérisy et l'église avec le presbytère sont vendus.

La fin du XIX^e siècle et les premières années du XX^e siècle seront une période charnière dans l'évolution de la région et de Saint-Laurent en particulier.



L'église de Saint-Laurent-sur-Mer - XIII^e - XIX^e siècle

Les recommandations du corps médical qui confortent les bienfaits des séjours au bord de la mer et son air iodé font de la grande plage de Saint-Laurent, avec son sable fin, une destination appréciée à caractère familial qui lui donnera depuis une vocation de station balnéaire.

C'est essor prend naissance dès le Second Empire, car la côte normande attire de plus en plus de Parisiens aisés et le développement des moyens de communication va favoriser l'évolution du phénomène. Dès 1848, le Calvados entreprend de s'équiper d'un réseau assez dense de petites voies ferrées, dont le village qui sera relié directement à Trévières, le chef-lieu du canton. Les promoteurs immobiliers suivent le mouvement, et l'on voit fleurir des sociétés foncières qui participent à la promotion du bord de mer, offrant aux riches familles parisiennes la possibilité de construire d'imposantes et luxueuses villas, comme l'ouverture d'hôtels et de pensions de familles ouvrant déjà la voie à une destination touristique prisée.

Le premier choc et le sursaut.

Simultanément, le développement des transports transforme l'économie vivrière locale qui s'oriente vers une agriculture modifiant le paysage en de grandes parcelles d'herbages, car comme le climat du Bessin est particulièrement favorable à l'élevage, beurres, fromages et viandes de la région acquièrent très vite une grande renommée, et la demande et les besoins des grandes villes deviennent de plus en plus importants.

Dans les années 1900, les marchés se tiennent plusieurs fois dans la semaine offrant, poissons, volailles, œufs, lapins, bovins et petits porcs, mais surtout des produits laitiers dont le fameux beurre de Normandie.

La première guerre mondiale donne un coup d'arrêt brutal à ces activités, car les hommes mobilisés sont engagés dans les combats laissant aux femmes la lourde charge des travaux des champs. Et le 11 novembre 1918, le bilan économique est lourd, mais surtout sur le plan humain avec douze des fils de Saint-Laurent, morts pour la France.

Après la grande guerre, le village reprend vie petit à petit, les fermes retrouvent leur rythme et les vacanciers reviennent, mais il faut du temps pour que tout rentre dans l'ordre.

La station balnéaire retrouve ses activités. Mais ce qui caractérise de façon spectaculaire le renouveau de Saint-Laurent Plage d'Or ce sont les nouveaux aménagements de nombreuses villas, surtout dans la période 1920 et 1930. D'autre part, l'essor de l'hôtellerie et des commerces, amplifiés par l'arrivée de l'automobile et les transports collectifs, surtout en période estivale, relancent l'économie locale : *«Le 12 juin 1920, le conseil municipal décide d'établir une taxe de stationnement de 1 franc par voiture à cheval et de 2 francs par automobile entre le 1er juillet et le 30 septembre, sur tous les chemins communaux aboutissant à la mer.»*

La Seconde Guerre mondiale.

L'été 1939 est le dernier été de baignades qui se veulent insouciantes et joyeuses, mais chacun sait que le conflit est inéluctable. La France s'engage

dans la guerre le 3 septembre. Le 10 mai 1940 les Allemands pénètrent en Belgique puis en France, dès le 19 juin ils occupent Saint-Laurent, et les premiers réfugiés venant de l'Est, du Nord et de Paris affluent. Le village est transformé en défenses côtières avec les champs et les bords de mer truffés de mines, interdisant tout mouvement. De 1942 à 1944, sur ordre de Rommel, les Allemands dynamitent les villas du bord de mer permettant ainsi de dégager la visibilité des champs de tir en cas d'attaques.

Le petit matin du 6 juin 1940, le village entre dans la tourmente, car il se trouve dans l'axe principal de la gigantesque armada dont les premières vagues d'assaut vont aborder le rivage. La plage qui porte le nom de code OMAHA BEACH, comme UTAH à l'ouest et GOLD - JUNO et SWORD à l'est seront le théâtre de la plus grande opération amphibie de tous les temps : le débarquement allié. C'est là que les Américains débarquèrent dans les pires conditions : le bilan fut catastrophique «Bloody Omaha» avec plus de 3000 pertes humaines, symbole du prix à payer pour notre liberté. Aujourd'hui de nombreux vestiges, monuments, plaques, musées... témoignent et évoquent ces événements tragiques et glorieux.

C'est là que se situe le kilomètre zéro de cette grande expédition qui va libérer l'Europe, et au moment de l'arrêt définitif de l'utilisation de la plage à la mi-novembre, ce sont plus de 260 000 hommes et 40 000 véhicules qui auront été débarqués.

Quand les Américains quittent Saint-Laurent en décembre 1944, le village semble tout à coup bien vide, et il fallait faire le constat des destructions. De



Les plages de débarquement le 6 juin 1944

nombreuses maisons ont été touchées par des bombes ou des obus. Les champs, les prés et les jardins sont truffés de trous, et les mines sont encore en grande quantité. Toute la zone maritime et une grande partie de la plage sont encombrées d'épaves et de vestiges de toutes sortes.

Omaha Beach - un devoir de mémoire.

Les travaux de déblaiement et de reconstruction se poursuivent pendant de nombreuses années créant des activités pour la population locale embauchée par les entreprises spécialisées, dont en particulier celles de ferrailages, relançant l'activité de tout un secteur. Le village en profite pour moderniser les lieux y compris l'agriculture, qui s'engage sur de nouvelles productions avec le maïs. Le cidre et ses produits dérivés comme le calvados, le pommeau de Normandie et le jus de pomme complètent la panoplie de ce renouveau économique.

Aujourd'hui, cette petite station balnéaire familiale revêt un caractère de calme et de tranquillité avec le bourg installé sur le plateau. Une petite vallée verdoyante ondule vers une vaste plage de sable très fin qui accueille dès les beaux jours de nombreux touristes qui apprécient la beauté d'un site resté

encore naturel et sauvage par endroit (protégé par le « Conservatoire du Littoral ») ; depuis le 23 août 2006, le site d'Omaha Beach est classé « Grand site national ».

Mais, au milieu de cette quiétude, l'émergence du devoir de Mémoire est bien présente. Les monuments érigés dans la commune sont les témoins de la reconnaissance de la population et du remerciement éternel de la France aux alliés, avec les cérémonies commémoratives qui tous les ans marquent l'anniversaire du D. Day.

Ainsi, à l'occasion du 50^e anniversaire, le 6 juin 1994, Saint-Laurent s'est trouvé au centre du monde, car le village avait été choisi pour être le lieu de la cérémonie internationale. A cette occasion, 6 000 vétérans sont revenus en souvenir de leurs camarades tombés sur cette plage, et les dix-huit chefs d'Etat et de Gouvernement présents se sont inclinés devant eux.

Le 60^e anniversaire ne fut pas moins émouvant, et le site d'Omaha Beach retrouvait de nombreux vétérans dont le franco-américain Bernard Dargols, qui avait ému l'assistance à l'occasion de la conférence organisée à l'occasion du 8^e Rassemblement de Saint-Laurent-de-Cuves.



Sur la plage du débarquement trois monumentales sculptures d'acier représentent « Les Braves » :

- **Les Ailes de l'Espoir** - Pour que le souffle qui a porté ces hommes le 6 juin 1944 continue de nous inspirer en nous rappelant qu'ensemble, il est toujours possible de changer l'avenir.
- **Debout, la Liberté** - Pour que l'exemple de ceux qui se sont dressés contre la barbarie nous aide à nous tenir debout face à toutes les formes d'inhumanité.
- **Les Ailes de la Fraternité** - Pour que cet élan de fraternité nous rappelle toujours notre responsabilité envers l'Autre comme envers nous-même.

(voir l'article sur notre site internet: http://www.saint-laurent.info/Un-jour-a-Saint-Laurent-de-Cuves_a256.html?preview=1) . Ce fut aussi l'occasion d'inaugurer un nouveau monument qui trône depuis sur la grande plage de Saint-Laurent. Ce dernier offert à la commune par M. et Mme. Jean-Paul Delorme est l'œuvre de Anilore Banaon pour rendre hommage au courage de ces hommes. Il est constitué par trois sculptures d'acier monumentales représentant « Les Braves » :

Sous la conduite de Raymond Mouquet, ancien maire de Saint-Laurent-sur-Mer, le court séjour du Conseil d'Administration s'est achevé par la visite émouvante du Cimetière et du Mémorial Américain de Normandie de Colleville-sur-Mer où reposent pour l'éternité, face à la plage qui les a vus tomber, 9 387 américains qui se sont sacrifiés ce 6 juin 1944. La découverte du musée mémorial d'Omaha Beach de Saint-Laurent-sur-Mer, guidée par Madame Catherine Chartier, maire de la commune et co-créatrice de ce site, clôturait la journée en gravant dans la mémoire du groupe le souvenir d'une population particulièrement accueillante et celui d'un beau village de Normandie qui s'est trouvé brutalement sur la route de l'Histoire de la France, de l'Europe et du Monde.

Le président et les membres du Conseil d'Administration adressent leurs plus sincères remerciements à Madame Catherine Chartier et à son conseil municipal, pour l'organisation de ce séjour studieux, imprégné d'émotions et de sentiments respectueux pour cette terre, point de départ de la route de la Liberté.



Statue du Mémorial du Cimetière Américain



Au tour de Mme. Catherine Chartier, maire de Saint-Laurent-sur-Mer, le Conseil municipal et le Conseil d'administration de l'Association Nationale des Saint-Laurent de France.

Conseil d'administration.

Ordre du jour :

- 1 - Election du nouveau bureau et du président de l'Association Nationale ;
- 2 - Point sur les finances et analyse des nouveaux barèmes des cotisations ;
- 3 - Analyse du 9^e rassemblement à Saint-Laurent-du-Mottay des 22, 23 et 24 août 2008;
- 4 - Point sur le site Internet ;
- 5 - Point sur le 10^e rassemblement à Saint-Laurent-en-Brionnais ;
- 6 - Point sur les commissions ;
- 7 - Point sur les prochaines manifestations ;
- 8 - Questions diverses.

Etaient présents, membres de droits et membres associés :

Pierre Reynaud - Jean-Pierre Lapeyre - Marie-France Corvest - Chantal Rubin - Jean Lancial - Jocelyne Dersigny - Ginette Decultieux Claude Guilleray - Catherine Chartier, maire de Saint-Laurent-sur-Mer - Brigitte André, adjointe au maire - Yvan Marcou, délégué général.

Etaient absents excusés :

Louis Nomdedeu - Léon Bertrand - Gilbert Sainte Luce - Yves Roland - Gérard Comets.

1 - Election du nouveau bureau et du président de l'Association Nationale :

Comme précisé dans le Lien N° 29 d'octobre 2008 - art. 8 - le nouveau conseil d'administration élu à l'occasion de l'Assemblée générale du 24 août 2008 devait procéder à l'élection d'un nouveau bureau et du président de l'Association Nationale lors de sa prochaine réunion.

Dans ces conditions, le bureau sortant a été reconduit en totalité dans ces fonctions, et Jean-Pierre Lapeyre a été réélu président de l'Association Nationale. Les autres candidats s'étant volontiers désistés devant sa candidature, il a été réélu à l'unanimité.

Toutefois, à la demande d'un membre du bureau, un amendement visant à modifier l'article 9 de nos statuts a été soumis. Il sera mis en discussion et au vote à notre prochaine Assemblée générale.

Proposition de modification de l'article 9 :

- L'association est dirigée par un Conseil d'Administration formé de 11 délégués élus pour 3 ans et renouvelables par tiers. Les deux derniers membres élus rejoignent le tiers élu en 2008. Les membres sortants sont rééligibles.

- Il ne peut y avoir plus de 2 représentants d'un même membre actif au sein du Conseil d'Administration.

- Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un Président d'Honneur, et choisit un bureau composé d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier.

- Le Président devra être maire d'une commune « membre actif », et avoir un minimum de deux années de mandat de maire au sein de cette commune.

D'autre part, dans le cadre du renouvellement du tiers sortant, il est vivement souhaité que des jeunes postulent à intégrer le Conseil d'Administration.

2 - Point sur les finances et analyse des nouveaux barèmes des cotisations :

La présentation et l'analyse des finances laisse apparaître un solde positif.

Il reste encore trois Saint-Laurent qui n'ont pas réglé leur commande des Logos autocollants, un rappel leur sera adressé.

La comptabilité de l'Association sera remise, pour expertise, au commissaire aux comptes à l'occasion de la réunion du Conseil d'Administration qui précède l'Assemblée générale.

Des contacts seront pris auprès de tout organisme public ou privé susceptibles de pouvoir mettre en place les conditions d'un partenariat financier ponctuel ou pluriannuel.

Dans le souci d'apporter un soutien financier aux organisateurs de nos rassemblements annuels, il est décidé d'attribuer à chaque organisateur une allocation forfaitaire d'un montant de mille deux cent euros (1200 euros) destinée à participer aux dépenses liées à la prise en charge de l'animateur de la manifestation.

Comme précisé à notre dernière Assemblée générale, l'appel à cotisations 2009 sera accompagné d'un tableau indiquant la population à prendre en compte par les communes pour le calcul des paiements, suivant les indications « population provisoire » fournies par l'INSSE en 2008.

Faisant suite aux études présentées à notre dernière Assemblée générale, et à quelques propositions reçues, il est soumis une piste de calcul simple qui pourrait servir de base de discussion à notre prochaine rencontre.

- Cotisations pour les communes de 1 à 5000 habitants = 0,40 euro par habitants.

- Cotisations pour les communes de plus de 5000 habitants = forfait de 2000 euros.

Cet ajustement est établis sur le principe d'une répartition harmonieuse des cotisations, garantissant le seuil antérieur de nos recettes, tout en nive-

lant les dépenses des petites communes par rapport aux cotisations des plus grandes.

Il est toujours d'actualité pour les nouveaux adhérents de bénéficier d'un abattement de 50% pour leur première année de cotisations.

Dans ce cadre, il est précisé que tout ancien membre qui revient dans le réseau après 5 années d'interruption, peut bénéficier de cette mesure, mais une seule fois.

3 - Analyse du 9^e rassemblement à Saint-Laurent-du-Mottay des 22, 23 et 24 août 2008 :

Il est considéré que l'organisation générale a été réussie au sein d'un village particulièrement organisé avec une population très accueillante, ayant su coordonner des hébergements de qualité. Le cadre se prêtait parfaitement à la manifestation, qui bien regroupée autour du chapiteau, a participé à créer une bonne ambiance.

On peut regretter que la foire exposition soit encore trop refermée sur les participants aux rassemblements et que les visiteurs extérieurs ne soient pas suffisamment en nombre.

Il est suggéré que dans le cas d'un grand rassemblement, le défilé soit organisé le premier jour comme produit d'appel et de communication pour le grand public.

4 - Point sur le site Internet fin novembre 2008 :

- Nombres de visiteurs différents = 59423
- Nombres de visites = 70922
- Nombres de pages lues = 480740
- Nombre de pays visiteurs de plus de 20 pays:
USA - Allemagne - Suède - Maroc - Suisse - Arabie Saoudite - Belgique - Canada - Grande Bretagne - Japon - Turquie - Espagne - Brésil.

- Durée moyenne des visites :

- 0 à 30 s. = 4441
- 30 s. à 2 mn. = 1080
- 2 mn. à 5 mn. = 602
- 5 mn. à 15 mn. = 307

- Les 10 articles les plus lus :

- Associations sportives = 10401
- Les Saint-Laurent - Tourisme: dans quelle région de France ? = 9147
- Centre aquatique et de loisirs = 6389
- Associations sociales et services = 6261
- Associations activités et loisirs = 5330
- Associations de jeunesse - vie scolaire = 5049
- Associations culturelles = 4828
- La chèvre - à boire avec modération = 4355
- 8^e Rassemblement - 4 et 5 août 2006 = 4027
- Parc animalier = 4022

Il est rappelé aux membres du réseau de faire parvenir la mise à jour de l'annuaire de leurs Associations, et de faire inscrire sur la page d'accueil de notre site le maximum d'adresses E-mail pour recevoir régulièrement notre newsletter.

La rubrique « spécial jeunes » comme le « forum de discussion » fonctionnent comme tous les blogs qui existent sur d'autres sites, à savoir qu'il est possible d'y enregistrer des photos et des vidéos, avec l'avantage, de permettre à tous le réseau d'en profiter.

Il est demandé de faire connaître à la délégation générale vos intentions de vouloir utiliser notre logo sur des sites Internet, blogs ou autres supports. Elles seront soumises au conseil d'administration qui analysera le bien fondé et les conditions de cette requête.

5 - Point sur le 10^e rassemblement à Saint-Laurent-en-Brionnais du 3 au 4 juillet 2009 :

Bien qu'elles ne fassent pas l'unanimité, les dates de ce rassemblement n'ont pas pu être changées.

La lecture du programme actuel (édition août 2008) fait ressortir que la journée du samedi est particulièrement chargée en rapport à celle du dimanche. Il est suggéré de déplacer une activité ou une cérémonie. Un contact sera pris avec les organisateurs pour aborder cette question.

Il est demandé si les Saint-Laurent participants pourront tenir un stand à la foire exposition?

6 - Point sur les commissions :

Il n'y a rien à signaler depuis les dernières réunions des commissions.

Les membres élus au Conseil d'Administration, responsables des commissions sont :

- Commission vie associative, jeunesse et loisirs : Louis Nomdedeu - rapporteur Gérard Comest.
- Commission tourisme et économie : Marie-France Corvest - rapporteur Yvan Marcou.

7 - Point sur les prochaines manifestations:

- 2009 - 3, 4 et 5 juillet - 10^e rassemblement à Saint-Laurent-en-Brionnais ;
- 2010 - 16, 17 et 18 juillet - 11^e grand rassemblement à Saint-Laurent-sur-Oust ;
- 2011 - 12^e grand rassemblement à Saint-Laurent-du-Maroni ;
- 2012 - 11^e rassemblement à Saint-Laurent-d'Arce ;
- Il est fait appel à de nouvelles candidatures.
- La réunion du prochain Conseil d'administration se tiendra à Saint-Laurent-en-Brionnais.
- Saint-Laurent-de-la-Caberresse, Saint-Laurent-de-Cerdans et Saint-laurent-Blangy sont candidats pour les prochaines réunions du CA.

8 - Questions diverses :

Le Conseil d'Administration a reconduit la totalité du cahier des charges du prestataire de services Image Plus, attendu que le travail réalisé à ce jour est en tout point conforme à ce que notre Association a souhaité et souhaite réaliser dans le cadre de sa montée en puissance. De plus, il ressort que cette activité ne peut être opérée que par un spécialiste qui maîtrise les métiers de la communication et la bonne connaissance des différents réseaux, avec la mise à disposition des moyens techniques indispensables à cette profession.

En outre, la délégation générale est en mesure d'apporter des conseils ou une aide en matière de montage de dossiers ou de conception de produits touristiques.

Il a été décidé de faire porter notre effort sur la promotion de notre Association et sur les outils de communication. En conséquence, il sera réalisé un DVD ou CD qui servira de support à cette action visant à souligner l'ambiance festive et conviviale de nos rassemblements comme sur les actions précisées dans les objectifs de nos statuts. Le caractère spécifique de notre réseau sera mis en avant dans le cadre de l'accueil personnalisé de nos communes rurales qui développent un tourisme de proximité et de qualité.

Dans ce contexte, il est envisagé d'actualiser et de restaurer l'exposition itinérante qu'avait réalisée Saint-Laurent-de-Cerdans. Cette exposition qui se présente sous forme de « valise pédagogique » permettra de mieux faire connaître notre association d'une part, et d'autre part, au Saint-Laurent qui organise un rassemblement ou un grand rassemblement, de faire la promotion de leur manifestation en présentant l'exposition dans leur commune.

Le Saint-Laurent qui détient actuellement cette exposition est prié de le signaler afin qu'on la récupère et qu'on la mette à disposition des futurs organisateurs de rassemblement.

Une campagne d'adhésion de nouveaux membres sera entreprise avec le concours de tous les Saint-Laurent qui ont dans leur environnement régional des villes et villages qui ont le même patronyme.

Il est rappelé que notre site Internet est le meilleur vecteur d'informations concernant vos villes et villages, et qu'il vous appartient de transmettre toutes les informations que vous jugez utiles de diffuser.



Le mot du Président: Jean-Pierre Lapeyre

*Chères Saint-Laurentaises,
Chers Saint-Laurentais,
Chers Amis,*

Depuis que nous nous sommes quittés à Saint-Laurent-du-Mottay, et à la suite des discussions qui s'étaient engagées à notre Assemblée générale dans le cadre de l'élection du président de notre Association, j'ai été contacté par plusieurs Maires et représentants de Saint-Laurent pour me faire part de leur souhait de me voir rester à mon poste.

Très attaché comme eux à la cohésion et aux relations amicales qui caractérisent l'esprit et la dynamique des Saint-Laurent de France, j'ai souhaité poursuivre mon action et présenter ma candidature à cette élection.

Dans ce cadre, le Conseil d'administration m'a renouvelé sa confiance, et c'est entouré d'un bureau actif et dévoué que je démarre un nouveau mandat qui repose en particulier sur mon expérience du réseau et ma disponibilité.

Comptant sur votre fidélité et votre soutien, je souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année en formulant tous mes meilleurs vœux pour 2009, pour vous et vos proches, en ayant une pensée particulière pour celles et ceux qui sont frappés par la maladie ou qui se trouvent éloignés de leurs familles.

En souhaitant vous retrouver nombreux à nos prochains rassemblements, recevez chers Amis, l'expression de mes chaleureuses et amicales salutations.

Et que vivent les Saint-Laurent de France.

Population à prendre en compte pour le calcul des cotisations 2009. Sources INSEE 2008.

S-L-Creuse = 626	S-L-des-Autels = 1909
S-L-Haute-Savoie = 731	S-L-des-Bois = 190
S-L-Blangy = 5553	S-L-des-Combes = 317
S-L-Bretagne = 413	S-L-des-Hommes = 884
S-L-d'Agny = 1916	S-L-des-Vignes = 732
S-L-d'Andenay = 1047	S-L-d'Oingt = 850
S-L-d'Arce = 1289	S-L-du-Bois = 216
S-L-de-Carnols = 450	S-L-du-Mottay = 760
S-L-de-Cerdans = 1267	S-L-du-Tencement = 50
S-L-de-Chamousset = 1856	S-L-du-Var = 30500
S-L-de-Cognac = 886	S-L-en-Brionnais = 390
S-L-de-Cuves = 497	S-L-en-Gatines = 886
S-L-de-Gosse = 499	S-L-la-Conche = 544
S-L-de-la-Cabrerisse = 711	S-L-Nouan = 4068
S-L-de-la-Plaine = 1673	S-L-Rochefort = 257
S-L-de-Lin = 254	S-L-sur-Mer = 250
S-L-de-Mure = 4745	S-L-sur-Oust = 311
S-L-de-Trèves = 170	S-L-du-Maroni = 25000
S-L-de-Vaux = 244	



ASSOCIATION NATIONALE DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

Siège social : 3, rue Saint-Germain - 41220 Saint-Laurent-Nouan
Président : Jean-Pierre LAPEYRE - Saint-Laurent-Nouan
Secrétaire : Marie-France CORVEST - Saint-Laurent-du-Var
Trésorière : Chantal RUBIN - Saint-Laurent (Haute-Savoie)
N° SIREN : 450 903 380 00019

-oOo- APPEL DE COTISATION - ANNEE 2009 -oOo-

Commune de :
Votre adresse E-mail :

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Saint-Laurent de France du 02 août 2003, une cotisation unique est demandée pour l'année. Depuis l'AG 2006 la commune qui organise un grand rassemblement ne bénéficie plus de la moitié des cotisations.

COMMUNES DE 1 à 500 habitants :

0,10 euro par habitant X + forfait 100,00 euros = (1)

Abonnement au site Internet = 100,00 euros (2) uniquement pour les nouveaux inscrits

Autocollant logo des Saint-Laurent de France 0,50 euro pièce x =

N° du mandat administratif ou chq..... Date du virement.....

.....

COMMUNES de 501 à 5000 habitants :

0,25 euro par habitant X + forfait 155,00 euros = (1)

Abonnement au site Internet = 150,00 euros (2) uniquement pour les nouveaux inscrits

Autocollant logo des Saint-Laurent de France 0,50 euro pièce x =

N° du mandat administratif ou chq..... Date du virement.....

.....

COMMUNES DE PLUS DE 5000 habitants :

Forfait de 1410,00 euros (1)

Abonnement au site Internet = 200,00 euros (2) uniquement pour les nouveaux inscrits

Autocollant logo des Saint-Laurent de France 0,50 euro pièce x =

N° du mandat administratif ou chq..... Date du virement.....

-
- (1) - Pour les nouveaux adhérents à l'Association, le montant de la première cotisation est réduit de 50%.
 - (2) - L'abonnement au site Internet est définitif et non-renouvelable tous les ans.

ATTENTION un Changement dans le n° de compte depuis 2006

REGLEMENT : Titulaire : Association nationale des St.Laurent
Domiciliation : CCM Faucigny - 74130 Bonneville
10278 / 02413 / 00013779461 CLE 61

N.B. : Sur le mandat administratif : référence facture tiers - inscrire : (par exemple) St. L. Cerdans . Si vous mentionnez St. Laurent ...en entier, le nom de votre St. Laurent n'apparaîtra pas, et cela pose un problème pour identifier la commune.

Merci d'adresser une copie de l'appel de cotisation à la trésorière
- Par FAX / TEL. au 04 50 03 78 48
- Par courrier : Chantal RUBIN - 1170 route de Crédox - 74800 Saint-Laurent
Tel : 06 83 07 62 48 - E-mail : chantalcassiopee@wanadoo.fr